

Une ZAC en zone humide à Châteauneuf !

La Communauté de Communes des Loges et la commune de Châteauneuf sur Loire ont pour projet de transformer la zone naturelle du Marigny en **zone d'aménagement concerté** (ZAC).

L'idée même de ce projet ne répond pas à l'intérêt général. Tout le monde peut comprendre que la lutte contre le réchauffement climatique est une urgence économique et sociale.

La photo ci-contre, issue d'un document du Conseil Départemental réalisé pour la création du rond-point en sortie de tangentielle montre **cette ZAC d'une superficie de 53 ha** (2.5 fois le parc départemental de Châteauneuf sur Loire).



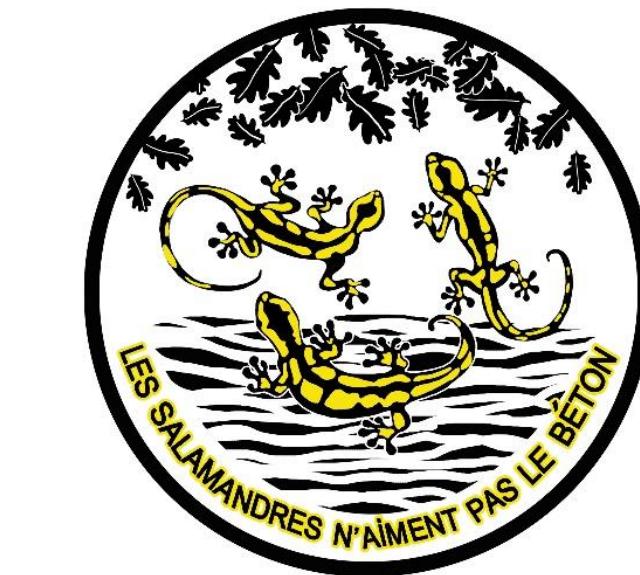
En face d'un lycée qui communique sur *l'innovation, la solidarité, l'éco-responsabilité et le bio-sourcé !*

Les conséquences pour tous :

- **Détruire 53 hectares** de zones humides, de bois, prairies. (= 120 terrains de football !)
- **Ne plus capter** le CO₂ produit par le flux routier croissant.
- **Augmenter** les émissions de CO₂ et donc la température.
- **Détruire** des espèces protégées.
- **Supprimer** des terres agricoles.
- **Inonder** certaines rues de la ville.
- **Créer** des infrastructures nouvelles avec une augmentation du trafic de camions dans les villes de Saint-Martin-d'Abbat et de Châteauneuf.
- **Priver** les promeneurs à mobilité douce d'un quartier paisible et relativement protégé encore.
- **Augmenter** les nuisances sonores, visuelles et respiratoires dans Châteauneuf.
- **Augmenter** les impôts (chaussées détruites, inondations, etc.)



Photos sécheresse février 2023



Si vous souhaitez adhérer à notre association ou rejoindre notre lutte, contactez-nous à l'adresse mail suivante :

Mail de l'association : lessalamandresnaimentpaslebeton@outlook.com

Nom de l'association : « **Les salamandres n'aiment pas le béton** » :

Une ZAC en zone humide à Châteauneuf ! Flash info n° 2

On ne nous dit pas tout !

La Communauté de Communes des Loges et la commune de Châteauneuf sur Loire ont pour projet de transformer la zone naturelle du Marigny en **zone d'aménagement concerté** (ZAC).

L'association « **Les Salamandres n'aiment pas le béton** » s'oppose à ce projet irresponsable dans le contexte climatique que tous les citoyens constatent au quotidien.

Après un an d'attente, les élus de la CCL et de la Mairie ont accepté de rencontrer l'association.



Les informations incomplètes, distribuées au compte-goutte par les élus :

- Le projet de la ZAC Marigny date de 2008 et concerne 57 ha, (2.5 fois le parc départemental de Châteauneuf). Il est inscrit dans le SCoT (Schéma de cohérence Territoriale) de 2020.
- La ZAC du Marigny incluse dans le PLU (Plan local d'Urbanisme) est en grande partie en zone humide.
- Les Trames Vertes et Bleues seraient sanctuarisées pour ces dernières et inscrites au PLU en zone non constructible.
- La CCL s'est interdite d'accueillir des entreprises d'entreposage logistique mais sera amenée à créer deux ronds-points pour gérer le flux des camions pour les 3 ou 4 entreprises en vue...
- Pour l'instant, il est acté que seuls les 17 ha au Nord seraient impactés pour accueillir des entreprises locales devant se mettre aux normes environnementales et techniques ???
- Pourquoi les élus ne nous informent pas sur les candidats à l'installation sur cette zone ?
- Un inventaire Faune Flore Hydrologie aurait été réalisé sur ces 17 ha, impossible d'avoir la copie de ce rapport. **Une nième étude complémentaire environnementale** est prévue pour la zone sud de la barrière végétale (entre les deux trames bleues) !
- Une présentation du projet sera faite au public par la CCL puis elle sera suivie d'une enquête publique en **septembre 2024**.
- La déviation de St Martin d'Abbat qui devait impacter le Marigny n'est plus d'actualité selon Mme Galzin, Maire de Châteauneuf. Pourtant les journaux rapportent assez régulièrement les relances du Conseil Départemental pour l'aménagement de la RD 952.
- Le nœud intermodal fait encore une fois la part belle aux camions et voitures. Le train ne rentre pas dans cette équation, Châteauneuf et Orléans s'étant opposées à cette réouverture.

Face à ce projet coûteux, destructeur de notre environnement et manquant de transparence et de cohérence, on peut s'interroger sur l'attention que nos élus portent au bien-être des citoyens ?

A Châteauneuf, on va détruire la forêt durable (contrairement aux panneaux du CD 45 qui longent la RD2460), on va sur notre territoire bétonner les zones humides !

Le nœud intermodal sera un nœud d'étranglement concentrant des nuisances diverses :

- Sonores : (60 à 80 décibels relevés à 250 m des axes routiers RD952 et RD2460)
- Visuelles : quel devenir pour Châteauneuf, une ville de la « France moche » faite de rond-points, de rocades, de zones commerciales... ?
- Respiratoires : les particules fines, le CO2 émis par les véhicules puisque les électriques sont trop coûteux pour les citoyens.
- Evacuation des eaux pluviales après destruction de la zone humide. Eaux usées du lycée...
- Encombrement routier : nous le constatons déjà aux heures d'affluence. Qu'en sera-t-il avec cette ZAC en plus qui va accroître inévitablement le flux de camions déjà très important., avec l'ouverture du lycée (1400 élèves et du personnel), la caserne des pompiers, la zone de covoiturage ? Au total, bétonné ou pas, ce seront au moins 2 ha de parking (lycée 12050 m², co-voiturage 7000 m²) ...

Il faudrait que nos élus essaient de franchir à pied ou à vélo, l'espace entre la zone de covoiturage actuelle et le futur lycée ! Attention la caserne des pompiers n'est pas encore à proximité !

Les solutions techniques (co-voiturage, hydrogène, électrique, biogaz...) pour éviter les émissions de CO₂, n'empêcheront pas la densification du flux routier en ce lieu !

Bel environnement sonore et quelle qualité de l'air pour nos 1400 lycéens de la Forêt d'Orléans !

On pourrait attendre de nos élus qu'ils fassent preuve **d'innovation, de solidarité, d'éco-responsabilité** comme l'indique le panneau de communication du futur lycée, qu'ils arrêtent de dépenser l'argent des contribuables (les dernières parcelles du Marigny ont été rachetées 30000 € l'ha).

Quel environnement, quel exemple, nos élus veulent-ils donner aux futurs lycéens ?

Rejoignez-nous : <https://www.facebook.com/groups/729966642355599/>

<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/transformation-zone-naturelle-marigny-zone-amenagement/223978>

lessalamandresnaimentpaslebeton@outlook.com

